

pas le pouvoir suprême, le Christ a établi l'unité de direction que complète l'unité de communion, et il a confié cette direction à Pierre et à ses successeurs ; il leur a donné l'autorité suprême, avec le privilège de l'inaffidabilité dans la foi. Nul ne peut éléver une chaire contre la chaire romaine dont l'autorité n'est pas seulement honoraire mais de pleine juridiction.

L'Encyclique conclut en invitant tous ceux qui reconnaissent Jésus-Christ comme le fils de Dieu Sauveur, à adhérer à son Eglise telle qu'il l'a instituée.

BULLETIN

Sa Grandeur Mgr Blais est revenu de sa visite pastorale, dimanche le 19 juillet. A son arrivée à Rimouski une foule nombreuse s'est portée à sa rencontre et l'a accompagné à la Cathédrale où un *Te Deum* d'actions de grâces a été chanté. Durant la présente visite 2078 personnes ont été confirmées. Le R. P. Alexis, qui accompagnait Sa Grandeur durant la visite, est parti le lendemain pour retourner à Ottawa.

— La retraite annuelle chez les Sœurs de la Charité a commencé le 23 juin et s'est terminée le 30 du même mois. Le R. P. Pichon, S. J., en a été le prédicateur.

— Le T. R. P. Alfred, Ministre Provincial de la Province de Toulouse, en France, actuellement au Canada pour y faire la visite de ses religieux d'Ottawa et de Ristigouche, est venu rencontrer Sa Grandeur Mgr Blais à St-Arsène, le 1er juillet et il est parti de là pour se rendre à Ristigouche. Le T. R. P. Alfred, que nous avons eu le plaisir de voir à Rimouski, dans l'été de 1894, est le frère de S. E. le cardinal Mermilliod. Il se propose